



SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

300 A Route Nationale 6 – Le Bois des Côtes 69760 LIMONEST
Tél. 04 78 43 21 60 - Fax 04 72 17 98 30 - Courriel : sessad@arimc-ra.org

427 rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 64 20 - Fax 04 74 02 64 21 - Courriel : sessad.villefranche@arimc-ra.org

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL de la VIE SOCIALE

Il s'est réuni le mercredi 9 février 2011, de 17 heures à 21 heures, dans les locaux de l'Antenne de LYON – 29 B avenue des Sources.

Présents

- Représentant les enfants : Paul FOULETIER - Simon MIARA
- Représentant les parents : Madame GAUNE - Madame Le GAC - Madame VIALARD
Monsieur FOULETIER - Monsieur MIARA
- Représentant l'ARIMC : Madame RICOL
- Représentant le personnel : Madame AUBUT - Madame SAINT BONNET
- Représentant Madame L'Inspectrice d'Académie : Monsieur FIORENZANO
- Madame PORTALIER - Directrice

Excusés

- Représentant les enfants : Pierrick AULAS
- Représentant les parents : Monsieur AULAS - Monsieur POLLET
- Représentant la Mairie du 9°: Madame DESFOURS

Secrétaires de séance : Brigitte SAINT BONNET et Claire PORTALIER.

DATES A RETENIR

↻ **MERCREDI 25 MAI 2011** : réunion du Conseil de la Vie Sociale.

↻ **SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011** : *rencontre annuelle des familles des deux Antennes.*

VISITE DES LOCAUX DE LIMONEST

Les travaux effectués sur le site de LIMONEST pour la relocalisation de l'Antenne de LYON étant très avancés, le déménagement est prévu le 16 février 2011.

Les membres du CVS ont été conviés à visiter ces nouveaux locaux. Monsieur LOUBET, Président de L'Association, Monsieur JUNCKER, Directeur Général, Monsieur PEPIN, Directeur Administratif et Financier, ainsi que les membres de l'équipe du SESSAD disponibles sont, également, présents.

La réunion du CVS se déroule, ensuite, dans les locaux des Sources.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Toutes les personnes qui se sont présentées sont conviées. Il est décidé que le Règlement Intérieur du CVS sera modifié de façon à prendre en compte cette décision.

Chacun se félicite de la présence de trois jeunes au sein du CVS.

Les salariés ont été désignés par le CE, selon la législation en vigueur.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Président : Monsieur Bruno MIARA, élu à l'unanimité.

Vice-Président : son élection est différée à la prochaine réunion, en l'absence des parents de l'Antenne de Villefranche.

Concernant l'adresse mail du CVS : cvs.sessad@arimc-ra.org, la procédure semble lourde pour Monsieur MIARA. Cette procédure sera transmise aux parents et aux enfants. Monsieur FOULETIER s'engage à lire les messages tous les mois. L'ensemble des membres est d'accord pour que leur adresse mail puisse être diffusée à tous les parents. Monsieur MIARA transmet ses numéros de téléphone portable et fixe.

Afin qu'ils soient identifiés par les parents et les enfants, il est proposé que soit réalisé un « trombinoscope » des membres du CVS, qui sera affiché dans les salles d'attente. Tous les membres du CVS envoient une photo numérisée à Mme PORTALIER.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CVS

Il est procédé à la relecture collective du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.

Les modifications apportées, adoptées à l'unanimité des présents, concernent :

- . la numérotation des articles,
- . la composition du CVS,
- . la durée du mandat.

Le texte révisé sera joint à l'envoi du présent procès-verbal.

POINT SUR LE PROJET DE SERVICE FINALISE

Le Projet de Service, conformément aux dispositions de la loi, doit être actualisé tous les cinq ans. La nouvelle version ne comporte pas de modification fondamentale.

Lorsqu'il aura été validé par le Bureau de l'Association, il sera transmis à l'ARS.

Il sera communiqué aux parents sous forme numérique.

Madame PORTALIER propose que soit ajouté, dans les « projets à mettre en place et à développer », le projet de relocalisation de l'Antenne de Villefranche. Depuis qu'un nouveau plan a été mis en place, le stationnement est très compliqué aux abords des locaux, pour les parents et les salariés. De nombreuses places gratuites ont été supprimées et les démarches effectuées auprès de la Mairie n'ont pas abouti.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cet additif sera soumis à l'approbation du Bureau de l'Association.

BILAN DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES FAMILLES ET CHOIX DE LA DATE POUR 2011

Pour les parents présents pour la première fois, le ressenti est positif. Les parents apprécient ce temps pour la richesse des débats et le partage des expériences.

Cette rencontre annuelle est une aide pour les parents.

La rencontre annuelle des familles est fixée le samedi 26 novembre 2011. Le lieu n'est pas défini. Un contact sera pris avec la Mairie de LIMONEST.

Le thème du débat du matin est : « La relation privilégiée entre l'enfant handicapé et sa mère : le ressenti des mamans ».

QUESTIONS DIVERSES

- Le pique-nique organisé par les parents est reporté en 2012.

- Mme RICOL présente le Site Internet de l'ARIMC, mis à jour régulièrement par un administrateur, Monsieur BASSET. Cette association a 50 ans et de nombreuses familles se relaient pour la faire vivre. Elle offre 26 lieux d'accueil, de tous niveaux, avec un large éventail de personnes accueillies. Face aux financeurs et aux différents partenaires institutionnels, il est important d'être représentatif. Or il n'y a pas assez d'adhérents : l'adhésion à l'association devrait être le premier geste des familles. Il faut défendre la qualité de l'accueil et des soins prodigués. Les générations passent et il est nécessaire de se renouveler, de changer le regard qui est porté sur les personnes handicapées. Ajouter sa pierre à l'édifice : apporter ses compétences, donner du temps est important, ne pas attendre que ce soit les politiques publiques qui décident à notre place.

Des conférences sont organisées pour les familles ; elles permettent aux parents de se connaître, de rencontrer d'autres parents,

L'association a besoin du soutien des parents.

Prochaine réunion du CVS : mercredi 25 mai 2010 à 17 heures 30 – Antenne de LIMONEST.

Les parents élus rappellent qu'ils peuvent être sollicités et qu'ils feront remonter vos questions et vos propositions, le cas échéant, pour en débattre en CVS.

⇒ Il est possible d'adresser un mail au CVS à l'adresse mail : cvs.sessad@arimc-ra.org

⇒ Coordonnées des représentants des parents

- Monsieur MIARA, Président : 04 78 05 43 75 – 06 09 10 59 20

Tous les parents n'ayant pas pu être présents, la liste sera complétée lors de la prochaine réunion.

Le Président du CVS,
Bruno MIARA.